

		<p>Programme CE/FAO pour la sécurité alimentaire – Phase II</p> <p>« L'information pour l'action en matière de sécurité alimentaire »</p>
---	---	---

Plan de travail du Programme au Burkina Faso

Organisme donateur :	Commission européenne
Organisme d'exécution :	FAO
Financement proposé :	239.800 euros 321,332 U\$ (Taux de change U\$/Euro = 1,34)
Durée :	3 ans
Date de début :	1er avril 2005

Le Burkina Faso a déjà fait l'objet d'une assistance du Programme durant la Phase I dans le contexte de l'Initiative SICIAV. L'assistance technique se poursuivra afin de renforcer les capacités nationales à produire l'information et les analyses pertinentes pour favoriser l'adoption de mesures plus appropriées et opportunes de façon durable. La deuxième Phase du Programme porte essentiellement sur l'utilisation de l'information pour améliorer l'efficacité des interventions et de la formulation de politiques et de programmes.

Le Programme va se centrer, au Burkina Faso, sur les interventions qui ont été identifiées durant une mission réalisée en septembre/octobre 2005 en collaboration avec les institutions nationales partenaires et la Délégation CE dans le pays. Des réunions ont été tenues avec les parties prenantes afin de déterminer des critères de sélection et de les appliquer aux activités proposées afin de garantir que les activités en question soient prioritaires pour résoudre les problèmes critiques qui se posent dans la production et l'utilisation de l'information et donner une plus grande valeur ajoutée aux activités actuelles en termes « d'information pour l'action ». Une mise à jour et une reprogrammation des activités ont été effectuées en mars 2007 pour tenir compte de l'évolution de la situation. Les principales activités soutenues par le Programme sont les suivantes :

- Une assistance technique aux institutions nationales en vue de l'adaptation et de l'utilisation des instruments de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition et leur intégration aux systèmes nationaux d'information appliqués actuellement*
- Renforcement des capacités des institutions nationales à analyser les données de consommation alimentaire extraites des Enquêtes sur les conditions de vie des ménages*
- Assistance pour renforcer la capacité nationale à élaborer des produits d'information ayant un plus grand impact sur l'action pour réduire l'insécurité alimentaire*
- Assistance à la gestion et l'utilisation de l'information spatiale et non spatiale en matière de sécurité afin de produire et actualiser constamment un Atlas numérique de la sécurité alimentaire qui servira à la coordination et la prise de décision*

Mars 2006 - Mise à jour en mars 2007

I. Contexte

Le Burkina Faso est l'un des pays choisis dans le cadre du Programme CE/FAO pour la sécurité alimentaire, Phase II. Ce pays est classifié dans le Groupe 1, à savoir Pays pauvres et en situation chronique d'insécurité alimentaire. Le pays a déjà reçu une assistance dans le cadre de la Phase I du Programme (Projet GCP/INT/741/EC), avec l'appui technique du Secrétariat de l'Initiative inter-institutions SICIAV localisé à la FAO¹. La prestation de conseils et d'orientations techniques se poursuivra afin de renforcer les capacités nationales à produire une information pertinente, opportune, fiable et accessible sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires, favoriser le consensus et la coordination sur le plan d'action et la fiabilité d'une information de qualité susceptible de conduire à l'adoption de décisions plus rationnelles.

L'identification des activités proposées dans le cadre de l'assistance du Programme s'est faite avec les principales institutions nationales responsables de la sécurité alimentaire (en particulier la Direction générale des prévisions et des statistiques agricoles (DGPSA) du Ministère de l'agriculture, l'Unité de Gestion de l'Information (UGI) de la DGPSA, le Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SE/CNSA), l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), l'Observatoire national de suivi de la pauvreté, les organisations partenaires et la Délégation de la CE dans le pays) durant une mission réalisée en septembre/octobre 2005². Deux réunions ont été tenues avec les parties prenantes dans le but de déterminer des critères de sélection et de les appliquer aux activités proposées afin de garantir que celles-ci soient prioritaires pour la résolution des problèmes critiques liés à la production et l'utilisation de l'information et afin de donner une plus grande valeur ajoutée aux activités actuelles en termes « d'information pour l'action », conformément à l'objectif principal de la Phase II du Programme. Les divisions de la FAO qui participent au Programme ont également participé au processus de sélection avant et après la mission.

Une mise à jour du plan de travail et une reprogrammation des activités ont été effectuées suite à deux missions en février et mars 2007, une mission du Coordinateur des activités dans les pays du Groupe 1 et une mission de la Division de la Nutrition, pour tenir compte de l'évolution de la situation (en particulier de l'activité relative aux instruments de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition).

2. Problèmes à résoudre

Le Burkina Faso est un pays très pauvre; environ la moitié de sa population vit sous le seuil de pauvreté et ne peut donc accéder à un niveau de vie décent. Le PIB par habitant a été estimé à environ 300 dollars des Etats-Unis en 2005. L'agriculture constitue la principale source de revenus et de subsistance pour environ 90 pour cent de la population (y compris l'élevage et la pêche). En 2004, elle représentait 37 pour cent du PIB. Les résultats économiques dépendent dans une large mesure de la production agricole qui subit de fortes variations d'une année à l'autre selon les conditions climatiques et d'autres facteurs qui peuvent compromettre les récoltes (par exemple, l'invasion acridienne de 2004).

L'agriculture est essentiellement caractérisée par des petites exploitations familiales qui cultivent en moyenne de 3 à 6 Ha. Les principales cultures de base sont le millet et le sorgho cultivés sur des terres non irriguées qui représentent plus de 80 pour cent du total des terres cultivées. L'irrigation ne concerne qu'une partie infime des terres agricoles. Le coton est la principale culture de rente et représente plus de 60 pour cent des recettes totales d'exportation.

¹ Le SICIAV est un programme interinstitutions qui encourage les bonnes pratiques dans le développement de systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité. Le sigle correspond à Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité.

² Voir le Rapport de mission de Françoise Trine au Burkina Faso (septembre/octobre 2005).

Dans le nord du pays, la principale ressource est l'élevage. Il représente environ 10 pour cent du PIB et 21 pour cent des recettes d'exportation.

Le pays connaît une situation généralisée d'insécurité alimentaire. Celle-ci est saisonnière et récurrente. Comme dans d'autres pays du Sahel, l'agriculture constitue la principale source d'aliments et de revenus pour la majorité des familles rurales. La sécurité alimentaire des familles rurales et urbaines dépend avant tout de l'agriculture et la production agricole est très sensible à la pluviosité, aux maladies des cultures et aux ravageurs. Le volume d'aliments produits à l'échelon national et local est le principal facteur déterminant des prix des produits alimentaires sur les marchés ruraux et urbains. Presque chaque année, une grande partie de la population est victime de la faim durant la saison de soudure qui précède celle des récoltes. Le nombre de personnes victimes de la faim et la durée de cette saison « de famine » varie d'année en année en fonction des résultats de la campagne agricole. L'insécurité alimentaire touche majoritairement les familles dont la subsistance dépend de l'agriculture non irriguée ; cette situation ne cesse de s'aggraver car leur capacité à affronter les crises s'amointrit en raison de la pauvreté croissante et du manque d'éléments tampons pour absorber les chocs.

Les estimations d'une enquête menée en 2003 indiquent que 46,4 pour cent de la population vivait sous le seuil de pauvreté en 2003, contre 44,5 pour cent en 1994, ce qui représente une aggravation de la pauvreté. Le FMI et la Banque mondiale mettent toutefois en doute ces résultats qui contredisent la forte croissance économique enregistrée ces dernières années au Burkina Faso. La pauvreté se concentre dans les zones rurales mais elle se propage rapidement dans les zones urbaines. Le retour au pays de 600 000 ressortissants du Burkina Faso vivant en Côte d'Ivoire en 1999, au début du conflit, contribue à l'insécurité alimentaire et impose une pression supplémentaire sur des ressources déjà limitées. La situation du Burkina Faso en termes de développement humain est particulièrement déficiente. En 2004, l'Indice de développement humain élaboré par le PNUD pour refléter le niveau de bien-être de la population classifiait le Burkina Faso au 175^e rang sur 177 pays.

La malnutrition infantile constitue un problème majeur. Selon l'enquête démographique et de santé de 2003, 38 pour cent des enfants de moins de cinq ans présentaient une insuffisance pondérale, 39 pour cent un retard de croissance et 19 pour cent, un dépérissement (soit une augmentation par rapport aux taux de prévalence de la même enquête en 1998-99 qui étaient, respectivement, de 34 pour cent, 37 pour cent et 13 pour cent). Tous les groupes de population présentent de graves déficits en vitamine A et en fer. La prévalence de l'anémie est de 92 pour cent chez les enfants de 6 à 59 mois, de 54 pour cent chez les femmes et de 32 pour cent chez les hommes. On constate qu'il existe de profondes différences dans la prévalence de la malnutrition entre régions et entre zones urbaines et rurales. Les déficiences nutritionnelles ne sont pas seulement préoccupantes à l'échelon national mais aussi parmi certains groupes de population, en particulier ceux qui vivent dans les zones rurales, qui présentent des niveaux de scolarisation bas, qui appartiennent aux familles les plus pauvres et qui vivent dans les régions du Sahel et de l'est du pays.

Une des principales contraintes pour produire une information de qualité qui soit utile à l'action est la capacité réduite et instable des institutions nationales, qui sont fortement dépendantes de ressources externes volatiles en diminution constante au cours de la dernière décennie. Le personnel de ces institutions présente également une forte rotation. Le Programme doit donc se centrer sur des activités de renforcement des capacités ciblées sur un groupe important de techniciens de diverses institutions et sur l'application de méthodes simples qui puissent être transmises au cours des passations de service afin d'assurer leur continuité.

Les activités de surveillance et d'alerte précoce continuent de dépendre des résultats de la campagne agricole et, par conséquent, des indicateurs de disponibilité alimentaire aux niveaux des ménages et du pays. Il existe une capacité limitée à créer et utiliser des indicateurs relatifs à l'accès et à l'utilisation des aliments, en particulier des indicateurs portant sur la consommation alimentaire et la nutrition aux niveaux des ménages et des individus. Ces indicateurs de résultats reflètent tous les facteurs qui interviennent dans l'évaluation et la

surveillance de l'insécurité alimentaire, notamment les facteurs qui ont une incidence sur les moyens de subsistance autres que la production agricole et alimentaire (par exemple, les sources de revenu non agricoles), la répartition de la nourriture au sein du ménage et les déterminants à long terme de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité (par exemple, les indicateurs relatifs au sida). Le développement de la base d'informations, au-delà de la disponibilité alimentaire, permettra de réaliser des évaluations plus fiables de la situation actuelle et donc de mener une action plus efficace pour réduire l'insécurité alimentaire.

La coordination d'un grand nombre de parties prenantes, à la fois parmi les producteurs et les utilisateurs, constitue un véritable défi. Le manque de coordination dans la production et l'utilisation de l'information a souvent un effet néfaste sur l'action et contribue à créer une certaine confusion et à provoquer des retards. Toutes les activités proposées dans le cadre de l'assistance seront conçues de façon à contribuer au renforcement des consensus et de la collaboration, deux facteurs associés à une action opportune et appropriée.

3. Assistance antérieure et actuelle

La sécurité alimentaire constitue un objectif prioritaire pour le gouvernement, comme dans tous les pays du Sahel, depuis les graves crises alimentaires du milieu des années 1970 ayant eu de graves répercussions sur les moyens de subsistance et les modes de vie de la population et ayant conduit à la création du Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS). Le CILSS a été mis sur pied en 1973 pour coordonner les activités de lutte contre les effets de la sécheresse dans les pays membres (9 pays). Le CILSS possède un institut de recherche (AGRYHYMET) qui fournit une assistance aux pays dans la surveillance de la production agricole et alimentaire, en collaboration avec la FAO.

Le document politique de référence pour le développement socioéconomique du pays est le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) terminé en mai 2000. L'analyse reflète l'attention accordée à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier à quatre grands objectifs: stimuler une croissance basée sur l'équité, garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base, développer les opportunités d'emploi et promouvoir la bonne gouvernance. Le DSRP a été actualisé en 2003 pour tenir compte des différentes nécessités et priorités de chacune des 13 régions conformément à la politique de décentralisation du gouvernement. Le FMI a récemment terminé la révision des résultats économiques du Burkina Faso pour 2004-2006 dans le cadre de la Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC). Le Fonds a décidé l'octroi d'un complément d'assistance de 5,1 M\$ et a accueilli avec satisfaction la bonne gestion macroéconomique du gouvernement et les progrès accomplis dans la réalisation de ses OMD.

En 2001, le gouvernement a adopté la Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) dans le contexte du DSRP. Cette stratégie a également été révisée en 2003 et s'est fixée trois priorités: (i) améliorer les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire (SISA) de façon durable; (ii) élargir la portée du SISA afin de surveiller à la fois les crises alimentaires et l'insécurité alimentaire chronique; et (iii) harmoniser et coordonner les programmes en matière de sécurité alimentaire. La stratégie, élaborée avec l'aide de la FAO, faisait ressortir l'importance d'améliorer l'information relative à la sécurité alimentaire qui est considérée comme l'une des trois conditions requises pour une action réussie et recommandait la préparation d'un Plan d'action pour renforcer le SISA (PA-SISA). La préparation du PA-SISA a été un long processus qui a reçu le soutien de plusieurs partenaires, notamment la Commission européenne, la Coopération française et la FAO dans le cadre de la Phase I du programme et qui s'est achevé au milieu 2004 lorsqu'il a été adopté par le Conseil des Ministres. Le processus a été mené à bien de façon participative; le débat a été encouragé aux niveaux central et décentralisé et toutes les institutions nationales concernées ainsi que les partenaires financiers et techniques y ont participé. Le PA-SISA identifie une série de mesures prioritaires qui doivent être adoptées pour renforcer le SISA de manière durable et surmonter

les principales contraintes techniques, opérationnelles, institutionnelles et financières. Il comprend un budget et un calendrier de mise en œuvre.

Au cours des 20 dernières années, différents partenaires (CE, Banque mondiale, FAO, PAM, UNICEF, les organismes de coopération bilatérale de la France, des Pays-Bas et de l'Allemagne) ont fourni au pays un soutien important pour mettre en œuvre une série de systèmes d'information. Les principaux systèmes sont les suivants : L'Enquête permanente agricole pour prévoir et évaluer la production céréalière, le Système d'alerte précoce pour cibler les groupes vulnérables et victimes de l'insécurité alimentaire, un Système d'information sur les marchés de céréales pour gérer le stock national de sécurité alimentaire et permettre le suivi de l'impact de la politique de sécurité alimentaire et le Système d'information sur les marchés à bétail. D'autres systèmes ont également été mis en place aux échelons national, régional et international, dont certains sont indépendants des institutions nationales. Par exemple : Le Système d'alerte précoce contre la famine de USAID, le système d'analyse de la cartographie de la vulnérabilité (VAM/ACV) du PAM et les systèmes agrométéorologiques mis au point par AGRHYMET (CILSS). Tous ces systèmes ont contribué à la prévention et à la mitigation des crises alimentaires au cours des vingt dernières années. La crise qui vient de toucher le Niger révèle toutefois leurs points faibles et donne l'occasion de les renforcer. Ce renforcement implique d'aller au-delà de la simple surveillance des facteurs associés aux déficits de la production alimentaire et d'aborder les problèmes liés à l'accès aux aliments et à leur utilisation dans une perspective de moyens de subsistance à court et à long terme.

4. Objectifs du Programme au Burkina Faso

Les principaux objectifs de la Phase II du Programme sont d'améliorer la qualité et la pertinence de l'information et des analyses produites pour favoriser l'adoption de mesures plus appropriées et opportunes de façon durable et de renforcer la capacité des institutions nationales à fournir une information utile et pratique sur la sécurité alimentaire et la pauvreté à des groupes choisis d'utilisateurs en fonction de leurs besoins les plus urgents en matière d'information. Les activités sélectionnées obéissent essentiellement aux objectifs 1 et 2 du Programme (voir le Cadre logique du Programme), moyennant :

- Un soutien à la collecte et à l'analyse de données nutritionnelles et de consommation alimentaire dans le cadre d'une perspective plus large de la sécurité alimentaire fondée sur les trois principaux aspects: disponibilité, accès et utilisation, en aidant les institutions nationales à adapter et à utiliser de nouveaux instruments à un niveau décentralisé afin d'améliorer d'une part les évaluations intégrées de la sécurité alimentaire et compléter ainsi les indicateurs plus traditionnels (activité 1), et d'autre part l'analyse des données de consommation alimentaire extraites de la dernière enquête LSMS (activité 2).
- Le renforcement de la capacité des institutions nationales à communiquer et à produire des produits d'information plus pertinents (bulletins, rapports, sites web, communiqués de presse, etc.) pour la planification de la sécurité alimentaire. Ceci exige de mieux répondre aux besoins d'information des groupes d'utilisateurs visés et d'identifier ceux qui sont susceptibles de contribuer davantage à la réduction de l'insécurité alimentaire (activité 3).
- Élargir l'accès à l'information spatiale et non spatiale sur tous les secteurs associés à la sécurité alimentaire grâce aux applications sur ordinateur et le web, dont le principal résultat sera un « Atlas numérique de la sécurité alimentaire » qui servira à la coordination et la prise de décision générale (activité 4).

5. Résultats espérés

Les résultats espérés à la fin de la Phase II du Programme sont les suivants :

- Des méthodes simples pour mesurer et surveiller l'insécurité alimentaire des ménages et des individus sont adaptées au pays, en étroite collaboration avec les institutions nationales, et utilisées pour cibler les groupes concernés, comprendre la nature de leur insécurité alimentaire et surveiller les tendances (résultats du cadre logique: 1.A.1, 1.B.1, 1.B.4, 2.B.1, 2.D.1).
- Un renforcement des capacités des institutions nationales participant à l'évaluation et au suivi de l'insécurité alimentaire à analyser les données de consommation alimentaire, identifier et étudier les conditions des groupes vulnérables et victimes de l'insécurité alimentaire, et à produire des statistiques fiables indispensables pour évaluer l'insécurité alimentaire et surveiller les progrès accomplis pour atteindre les objectifs fixés dans les cadres politiques de référence de chaque pays et dans les programmes mondiaux tels que le Sommet mondial de l'alimentation et le Sommet du Millénaire (résultats du cadre logique : 1.B.1, 1.B.4, 2.D.1).
- Un renforcement de la capacité à fournir une information et des analyses plus pertinentes pour la planification de la sécurité alimentaire en fonction des besoins réels d'une action plus efficace. Cette capacité devra se traduire concrètement par une amélioration des produits d'information actuels qui devront répondre aux besoins de la prise de décision de groupes sélectionnés d'utilisateurs (résultats du cadre logique : 2.B.2, 2.C.1, 3.C.1).
- Un accès élargi de toutes les parties prenantes aux groupes de données sectorielles relatives à la sécurité alimentaire susceptibles d'avoir une incidence positive en termes de partage de l'information entre agents et de la production d'analyses multisectorielles (résultats du cadre logique : 3.A.1, 1.B.4, 1.B.1).

6. Résultats, Activités et Apports

Le Programme va apporter son soutien aux interventions suivantes, lesquelles ont été identifiées durant une mission réalisée en septembre 2005 en collaboration avec les institutions nationales partenaires et la Délégation CE dans le pays.

1. **Une assistance technique aux institutions nationales en vue de l'adaptation et de l'utilisation des instruments de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition et leur intégration aux systèmes nationaux d'information.**

Cette activité a pour but d'apporter un soutien à l'adaptation et à l'utilisation d'instruments simples de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition, pouvant être appliqués aux échelons central et décentralisé, ainsi qu'à leur intégration aux systèmes d'information actuels, y compris les systèmes d'alerte précoce. Cette activité est menée en synergie avec les actions entreprises par le CILSS, des institutions nationales, des organismes du système des Nations Unies et des ONG, dans le but d'améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires.

Les outils envisagés sont, entre autres, une échelle de l'insécurité alimentaire des ménages et un indice de diversité alimentaire. L'échelle d'insécurité alimentaire des ménages mesure l'accès du ménage aux aliments, notamment les stratégies adoptées dans le domaine de l'alimentation pour garantir une offre suffisante d'aliments nutritifs. L'indice de diversité alimentaire mesure la qualité de l'alimentation. Ces instruments peuvent être utilisés pour identifier les victimes de l'insécurité alimentaire et les caractéristiques de l'insécurité (par exemple, saisonnière ou chronique), pour surveiller l'évolution dans le temps de l'état de sécurité alimentaire et pour évaluer l'impact d'interventions telles que la diversification agricole, l'éducation en matière de nutrition et la production familiale.

Les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire actuellement en place au Burkina Faso sont principalement centrés sur la disponibilité alimentaire et fournissent peu de données sur les autres composantes de la sécurité alimentaire. L'Enquête permanente agricole, réalisée chaque année, comporte un indicateur anthropométrique pour les enfants, à savoir le périmètre brachial, mais il est nécessaire d'intégrer de nouveaux indicateurs portant sur la dimension liée à l'accès à la nourriture et à la consommation alimentaire des ménages. Les outils proposés sont faciles à appliquer, les données sont faciles à analyser; et ils permettent de détecter rapidement toute dégradation de la situation de sécurité alimentaire des ménages; à cet égard, ils pourraient être particulièrement utiles à l'alerte précoce. De plus, ils sont standardisés, ce qui assure une comparabilité dans le temps et dans l'espace.

Le Programme apporte son soutien à cette activité dans plusieurs pays (Kenya, Mozambique, Malawi, Somalie, Palestine), en partenariat avec des institutions nationales.

Au Burkina Faso, les institutions nationales (DGPSA en collaboration avec la Direction de la Nutrition), ont déjà intégré, de manière pilote, ces outils à l'Enquête Permanente Agricole, avec le soutien et l'expertise de l'Institut de Recherche pour le Développement. Cette intégration s'est faite sous la forme d'une Enquête Nutritionnelle Complémentaire (ENC), dont deux passages ont été réalisés (août 2006 et février 2007).

La Division de la Nutrition de la FAO propose de soutenir la suite de cette initiative, de manière à ce qu'elle débouche sur l'intégration effective des outils dans le système national d'information, pour une meilleure prise en compte des différents aspects de la sécurité alimentaire.

Le soutien de la Division de la Nutrition de la FAO comportera :

- Une formation complémentaire à l'adaptation des outils ;
- Un appui et une formation à l'analyse des données de l'ENC relatives aux outils ;
- Le soutien financier d'un consultant national nutritionniste pour la DGPSA ;
- L'organisation d'un atelier national réunissant les institutions nationales impliquées et d'autres ministères, des organismes de recherche, des ONG ainsi que les organisations des Nations Unies, pour présenter les résultats de l'intégration pilote et discuter différentes modalités d'intégration des outils au système national d'information.

Apports :

- Conseils d'experts internationaux et nationaux pour adapter les outils et analyser les données ;
- Ressources financières pour le soutien à la formation et à l'analyse de données relatives aux outils ;
- Participation de deux fonctionnaires nationaux à un atelier international à Nairobi en mars 2007.

Réalisations :

- Des fonctionnaires nationaux clés seront formés pour adapter et utiliser les outils, ainsi que pour en interpréter les données ;
- Organisation d'un atelier national réunissant un grand nombre de participants nationaux;
- Discussion au niveau national sur les modalités de l'intégration des outils

au système d'information national et émettre des recommandations.

2. **Renforcement des capacités des institutions nationales dans l'analyse des données de consommation alimentaire extraites de la dernière Enquête LSMS**

La FAO apportera un soutien pour : (i) développer la capacité analytique des institutions nationales qui participent à l'évaluation et au suivi de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté, en particulier l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) ; et (ii) produire des statistiques fiables sur l'insécurité alimentaire aux échelons national et sous-national, afin de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés dans les cadres politiques de référence de chaque pays et dans les programmes mondiaux (en particulier le Sommet mondial de l'alimentation et les objectifs du Millénaire pour le développement), et notamment les estimations de la sous-alimentation (Indicateur numéro 5 du Millénaire pour le développement). Une utilisation intégrale de ces données permettra d'améliorer et de surveiller l'insécurité alimentaire, en particulier en ce qui concerne l'identification et l'analyse des caractéristiques des groupes les plus vulnérables. Ces données serviront à mieux cibler les politiques et les interventions dans le domaine de l'alimentation, à évaluer l'impact de politiques spécifiques et à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés pour réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

Les principales activités seront les suivantes :

- Une formation en cours de service du personnel pertinent des institutions nationales participant au processus de suivi, en particulier l'INSD et les Ministères de l'agriculture et de la planification dans l'analyse des données de consommation alimentaire ;
- La préparation d'un rapport faisant le point des principaux résultats de l'analyse ;
- Une présentation des résultats durant un atelier national réunissant les utilisateurs et les producteurs de l'information ;
- La publication et diffusion du rapport.

Apports :

- Conseils d'experts internationaux pour contribuer à la préparation de fichiers de données, à la réalisation d'une formation en cours de service dans le pays, à la rédaction du rapport et la diffusion des résultats à un groupe d'utilisateurs ciblés durant un atelier national ;
- Une assistance financière pour organiser et diriger une formation et pour effectuer un atelier national, ainsi que pour éditer, formater, traduire, publier et diffuser le rapport.

Réalisations :

- Une dizaine de professionnels de l'INSD ont reçu une formation sur le traitement et la production de statistiques de la consommation alimentaire et environ le même nombre de fonctionnaires d'importantes institutions liées à la sécurité alimentaire a suivi une formation sur l'interprétation et l'utilisation de statistiques de la consommation alimentaire pour évaluer l'insécurité alimentaire ;
- Vaste diffusion de statistiques actualisées sur l'insécurité alimentaire aux échelons national et sous-national afin d'identifier les groupes de population qui souffrent d'insécurité alimentaire ;

- Un tableau de conversion des nutriments à l'échelon national ;
- Un rapport technique sur l'Analyse de la consommation alimentaire permettant de suivre l'évolution de la pénurie et de l'insécurité alimentaire, élaboré par des fonctionnaires de l'INSD et des principales institutions liées à la sécurité alimentaire et validé par les principales parties prenantes durant un atelier national.

3. Assistance pour renforcer la capacité nationale à élaborer des produits d'information en matière de sécurité alimentaire qui aient un plus grand impact sur l'action

L'assistance poursuit les objectifs suivants : (i) renforcer la capacité des fonctionnaires qui participent à la préparation des produits d'information (bulletins, rapports, sites Internet, communiqués de presse) aux échelons national et régional (CILSS) à évaluer les produits actuels d'information sur la sécurité alimentaire, en fonction des besoins des groupes d'utilisateurs cibles, et déterminer comment les améliorer sur le plan des contenus et du format afin qu'ils produisent un plus grand impact sur la planification de la sécurité alimentaire ; et (ii) améliorer ces produits de façon à ce qu'ils soient plus pertinents pour l'action à mener, en favorisant l'application des compétences et des connaissances acquises par les fonctionnaires nationaux durant un atelier de formation d'une semaine.

Les principales activités seront les suivantes :

- Consultation avec les principaux utilisateurs des produits d'information sur la sécurité alimentaire et les parties prenantes afin de favoriser la compréhension de certains processus clés de prise de décision qui ont un impact direct sur les mesures de réduction de l'insécurité alimentaire, définir les besoins prioritaires en matière d'information et déterminer si les produits actuels d'information sur la sécurité alimentaire sont assez pertinents, adéquats et efficaces pour répondre à ces besoins. Le principal résultat de cette activité est d'identifier les possibilités d'amélioration des produits d'information sur la sécurité alimentaire.
- L'organisation d'un atelier de formation d'une durée de cinq jours sur "L'élaboration de produits d'information sur la sécurité alimentaire qui résultent en actions" afin que des fonctionnaires nationaux au niveau central et décentralisé, concernés par la production et la diffusion de produits d'information sur la sécurité alimentaire puissent acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour réviser et améliorer leurs produits d'information de façon à mieux répondre aux besoins prioritaires des utilisateurs en question. La formation se basera notamment sur les matériaux élaborés par la composante d'enseignement à distance du Programme.
- Assistance technique, suivi post-formation et renforcement pour garantir que les participants à la formation appliquent effectivement les compétences et les connaissances récemment acquises pour élaborer des produits d'information sur la sécurité alimentaire plus efficaces pour l'action.

Apports :

- Des conseils d'experts internationaux afin de : (i) mettre au point le curriculum de la formation (les coûts seront répartis entre les pays où se déroulera cette formation), (ii) donner un cours de formation d'une semaine dans le pays, (iii) assister les institutions nationales à mettre en œuvre le Plan d'action pour améliorer les produits de l'information qui sera élaboré pendant la formation, et (iv) évaluer l'impact de la formation sur les

- produits de l'information et, à plus long terme, sur l'action pour réduire l'insécurité alimentaire;
- Des ressources financières pour organiser la de formation dans le pays.

Réalisations :

- Possibilités d'améliorer les produits actuels d'information pour la sécurité alimentaire identifiés conjointement par les producteurs et les utilisateurs de l'information;
- Formation d'environ 20 producteurs clés de produits d'information sur la sécurité alimentaire dans la réalisation de produits d'information susceptibles de contribuer à étayer l'action définie en fonction de facteurs pratiques (type, contenus, périodicité, etc.) et des besoins des utilisateurs.
- Produits d'information élaborés en fonction des recommandations issues du séminaire/atelier et communiqués à un groupe important d'utilisateurs.

4. Assistance à la gestion et l'utilisation de l'information spatiale et non spatiale en matière de sécurité afin de produire et d'actualiser constamment un « Atlas numérique de la sécurité alimentaire » qui favorisera la coordination et la prise de décision

L'objectif est d'aider les organisations nationales et internationales à accéder à l'information opportune sur certains secteurs liés à la sécurité alimentaires grâce aux applications sur ordinateur et le web. Cette activité sera particulièrement utile pour améliorer l'accès à l'information, favoriser le partage de l'information entre les parties prenantes (et éventuellement entre les niveaux central et décentralisé), ce qui aura un effet bénéfique sur la collaboration et la coordination des activités.

Un ensemble d'instruments et de technologies d'usage courant à la FAO a été adopté pour gérer les données tabulaires et géographiques, tels que Microsoft Access pour l'archivage de données, Dynamic Atlas pour l'intégration de données spatiales et tabulaires et l'affichage sur des applications sur ordinateur et le web, et les langages Active Server Pages (ASP) et ActiveX Data Objects (ADO) pour la connexion à distance aux bases de données et leur gestion. L'intégration de toutes ces technologies permettra de diffuser l'information moyennant différentes interfaces qui ont accès aux mêmes données centrales : une interface d'affichage spatiale par l'intermédiaire de Dynamic Atlas, une interface d'affichage form/tabulaire avec Microsoft Access et une interface d'accès à distance sur le web.

Un atelier national de réflexion a été organisé pour discuter la préparation de l'atlas avec les institutions nationales concernées par la préparation de l'atlas au niveau central et décentralisé. Une cinquantaine de personnes provenant des institutions concernées ont participé. Cet atelier a permis d'identifier les couches principales d'information à inclure dans l'atlas et de revoir le projet d'assistance technique proposé par la FAO pour assurer la durabilité de l'appui proposé.

Les principales activités seront les suivantes :

- **Mettre sur pied un groupe de travail interministériel et intersectoriel** pour favoriser la réalisation de l'activité, identifier et fournir les fichiers pertinents et organiser les séances de formation et les ateliers.
- **Collecte et consolidation des données pertinentes** : une première mission sera organisée pour définir les interactions/connexions avec les principales parties prenantes, institutions et organisations concernées.

- **Conception de l'architecture de système, identification des composants et des technologies :** le système de gestion de l'information sera basé sur l'intégration entre technologies assistées par ordinateur et le web afin de permettre la saisie de tout type de données, spatiales, tabulaires ou autres, et leur affichage par les utilisateurs.
- **Identification des procédures et des normes de mise en œuvre et de maintenance** qui devront être adoptées pour optimiser le transfert de données, l'actualisation des bases de données et de l'atlas, l'entretien de la qualité et de la précision des données, la facilité d'utilisation des données et l'affichage.
- **Mise en œuvre du système :** la phase de mise en œuvre commencera par la conception de la base de données relationnelles pour le stockage de données et l'identification de tables, de champs et de relations. Des formulaires d'entrée conviviaux et des requêtes incorporées seront créés pour faciliter la collecte et l'utilisation des données. L'atlas numérique sera mis au point selon le logiciel Dynamic Atlas. L'atlas, qui sera strictement intégré à la base de données du système, sera déterminé, au niveau de sa mise en œuvre, par les objectifs du projet, les données spatiales et tabulaires disponibles et les résultats espérés (cartes et attributs à afficher). Pour les composantes web du projet, un modèle graphique devra être conçu et adopté sur l'ensemble du site.
- **Renforcement des capacités et vulgarisation :** Ce type d'activités inclut la formation du personnel national qui participe au processus de développement et à la maintenance du système et d'agents locaux clés, qui sont les principaux utilisateurs visés, dans l'utilisation du système d'information (Dynamic Maps et les composantes web).
- **Organisation d'un atelier national pour présenter les résultats.**

Apports :

- Conseils d'experts internationaux et nationaux pour déterminer la capacité actuelle et les besoins spécifiques et collaborer aux travaux menés à l'échelon national pour développer les applications sur ordinateur et le web;
- Ressources financières pour couvrir les frais de déplacement, les achats de logiciel et de matériel et l'organisation de l'atelier et des cours de formation.

Réalisations :

- **Portail web doté d'éléments interactifs pour la saisie, l'affichage et la cartographie des données en vue de la diffusion et du partage de l'information.** L'utilisation de technologies Dynamic Atlas permettra de publier les données tabulaires dans leur contexte géographique, ce qui se traduira par une nette amélioration de l'information associée aux données.
- **Entrepôt(s) de données et produits de diffusion (CD/DVD) pour les données et les logiciels :** l'élément central du système de gestion de l'information est « l'entrepôt » de données. Un entrepôt ou atlas est un ensemble structuré de données spatiales, de données tabulaires et de documents numériques liés sur le plan géographique qui sont intégrés, organisés et formatés, puis affichés grâce à des instruments éditiques tels que les applications Dynamic Atlas sur ordinateur et le web.
- **Renforcement des capacités locales** à l'utilisation de Dynamic Atlas et la gestion de la base de données, ce qui a un effet positif sur la normalisation de la collecte de données; le développement, l'entretien et la publication d'atlas de données et de bases de données relationnelles.

➤ **Rapports**, en particulier :

(i) un document conceptuel et un plan de mise en œuvre au début du projet, comprenant un plan de travail détaillé, un calendrier pour chaque activité et des recommandations pour le suivi ;

(ii) un document d'orientation énumérant les normes et les procédures à appliquer pour l'utilisation du système et la maintenance;

(iii) un rapport final contenant une description des activités menées à bien, des conclusions et des recommandations pour un suivi ultérieur.

Le tableau ci-après fait ressortir la relation existant entre les activités mentionnées plus haut et le cadre logique du Programme:

Objectifs spécifiques	Résultats	Réalisations	Domaines d'intervention
1 – Améliorer la disponibilité et la qualité de l'information pertinente en matière de sécurité alimentaire	A – Collecte de données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires et amélioration ou consolidation de l'information	1.A .1– Amélioration de l'information et des données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	1
		1.A .2– Consolidation de la gestion de l'information et des données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	
	B – Perfectionnement de l'analyse de l'information et des données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	1.B.1 – Renforcement de la capacité nationale et régionale à analyser l'information relative à l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	1,2,4
		1.B.2 – Renforcement de la capacité à utiliser les instruments de surveillance de l'environnement et les données nécessaires à l'évaluation de la sécurité alimentaire	
		1.B.3 – Création d'une station de travail SMIAR aux échelons mondial et national et renforcement de la capacité à l'utiliser	
1.B.4 – Renforcement des capacités nationales et régionales à évaluer la sécurité alimentaire	1,2,4		
2 – Renforcement des capacités à formuler des politiques, des stratégies et une programmation en matière de sécurité alimentaire sur la base de l'information sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	A – Révision et actualisation des capacités nationales et locales à produire et à utiliser l'information pour l'élaboration de politiques	2.A1 – Identification des lacunes dans les capacités nationales et locales à produire et à utiliser l'information pour l'élaboration de politiques	
		B – Renforcement des capacités nationales et locales à produire une information multisectorielle sur la sécurité alimentaire	
	C – Renforcement de la diffusion de l'information et des données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	2.B.1 – Amélioration des mécanismes de réponses aux crises et d'élaboration de politiques de sécurité alimentaire	1
		2.B.2 – Révision des structures et des systèmes institutionnels à l'échelon national	3
	D – Renforcement de la capacité à formuler des politiques appropriées de sécurité alimentaire dans différents contextes sur la base de l'information adéquate	2.C.1 - Renforcement des systèmes intégrés de diffusion de l'information et des données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	3
	2.D.1 – Renforcement des approches méthodologiques basées sur l'utilisation intégrée des données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	1,2	
	2.D.2 – Élaboration de principes directeurs pour passer de la réhabilitation au développement sur la base de données et de l'information appropriées.		

		2.D.3 – Prise de conscience accrue sur l'inclusion des questions de parité homme-femme dans les politiques sur la base d'une information ventilée par sexe	
		2.D.4 - Renforcement de la capacité à formuler des politiques de développement rural et de sécurité alimentaire dans les pays dont les ressources naturelles sont surexploitées	
		2.D.5 – Octroi d'un soutien à certains pays dans l'élaboration de stratégies et de plans opérationnels pour le développement rural et agricole en matière de sécurité alimentaire	
3 – Accroître la prise de conscience des gouvernements, des agents locaux et de la communauté internationale sur les conséquences de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté	A – Meilleure compréhension de l'insécurité et de la vulnérabilité alimentaires	3. A.1– Meilleure compréhension des analyses du contexte national de l'insécurité et de la vulnérabilité alimentaires	4
	B – Identification, analyse et diffusion de bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire, de pauvreté et de développement rural, de création d'institutions et de travail en réseau	3.B.1 – Identification, analyse et diffusion à l'échelon national de bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire, de pauvreté et de développement rural, de création d'institutions et de travail en réseau	
		3.B.2 – Diffusion de bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire, de pauvreté et de développement rural	
	C—Amélioration du dialogue et de l'échange d'expériences au sein de la communauté internationale	3.C.1 – Facilitation du dialogue et de l'échange d'expériences au sein de la communauté internationale	3
		3.C.2 – Mise à disposition d'une meilleure information en termes qualitatifs et quantitatifs à la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (GDPRD)	

Calendrier provisoire

	2005			2006				2007				2008
Activités :	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1
Préparation du Plan de travail												
1. Adaptation et utilisation des instruments pour la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages												
Consultation préparatoire												
Atelier international à Nairobi												
Formation de fonctionnaires à l'adaptation des outils et à l'analyse des données relatives aux outils												
Appui d'un consultant nutritionniste												
Atelier national à Ouagadougou												
Recommandations émises sur les modalités d'intégration des outils au système national d'information												
2. Analyse des données relatives à la consommation alimentaire et à la nutrition extraites de l'enquête LSMS (ESS).												
Traitement et analyse des données extraites de l'enquête LSMS - Formation												
Rédaction de rapports												
Atelier national												
Editer, formater, traduire, publier et diffuser le rapport et le cédérom.												
3. Soutien à l'amélioration des produits d'information												
Activités préparatoires												
Formation												
Suivi des progrès accomplis												

4. Production et Actualisation de l'Atlas sur la sécurité alimentaire											
Activités préparatoires et de diagnostic											
Mise en oeuvre											
Renforcement des capacités et activités de vulgarisation											
Atelier national											